



# CGT Finances Publiques AVEYRON

## CDAS du 19 juin 2020

Monsieur le président,

Depuis le 16 mars, début du confinement, nous vivons une situation inédite et surtout très anxiogène. Il nous apparaît opportun de pouvoir, enfin, poser les questions qui préoccupent les agents en matière de politiques sociales.

Est-il prévu des aides pour les personnels en difficulté liée au COVID-19. Ont-ils été recensés ? Des situations peuvent s'avérer dramatiques (baisse des revenus, licenciement du conjoint, etc ...).

Nous savons que toutes les colonies à l'étranger sont annulées, mais qu'en sera-t-il pour celles qui auront lieu dans l'Hexagone ? Quelle organisation et dans quelles conditions pour ces jolies colonies de vacances ?

Qu'est-il prévu pour les enfants qui ne pourront plus partir ? Un dispositif a-t-il été pensé ? Car les parents ne disposent pas de deux mois de congés pendant l'été, ni de grands-parents disponibles. Certains collègues se sont déjà fait voler des congés pendant le confinement, ils vont encore devoir en prendre cet été pour garder leurs enfants, c'est la double peine !

Quel est l'avenir de la restauration collective locale ? Il y a urgence à examiner la situation des associations de restauration de petite taille comme à Rodez, à la fois au niveau des aides financières et de leur réouverture dans les conditions en vigueur. Des craintes existent dans certains départements sur une volonté des directions de se servir de cette crise pour fermer ces structures, c'est inacceptable ! Nous demandons qu'il y ait un soutien supplémentaire aux petites structures, du type fonds de secours et que le surcoût lié au COVID-19 pour adapter les restaurants, soit pris en charge.

Concernant le CAL 2020, alors qu'il n'augmente que de 0,40 % en valeur brute, la mise en réserve passe de 3 % en 2019 (initialement 5%) à 6 %. Encore une fois pour la CGT cette ponction équivaut à une baisse de crédit déguisée sauf à trouver des actions dont le caractère novateur est plus qu'hypothétique au vu de la liste fournie des actions « novatrices » recensées. Quelle innovation imaginer avec 964 € ? Nous espérons au moins que ces crédits ne soient pas utilisés pour financer des masques, du gel ou autre matériel de protection sanitaire !

Etant donné que beaucoup d'actions et de sorties ne sont plus ou pas possibles ou soumis à des contraintes sanitaires fortes, comment vont-elles pouvoir être organisées ? Aurons-nous la possibilité de garder les crédits non engagés en 2020 sur l'année 2021 ? Toutes ces interrogations légitimes sont autant d'inconnus à ce jour, notamment au vu des incertitudes sur une éventuelle reprise de la pandémie dès l'automne, voire avant.

**Pour CGT**, l'exigence du droit aux congés et du droit aux vacances, de la réduction du temps de travail alors que Macron remet sur le tapis l'idiotie du « travailler plus » en période d'explosion du chômage,

de l'augmentation et de la sanctuarisation des budgets "sociaux", du développement du tourisme social et de son soutien par des aides et des mesures gouvernementales au même titre que le tourisme marchand, du droit et accès à la culture et au sport pour toutes et tous, sont autant de pistes que défend la CGT.

L'accès à la culture, à toute la culture, doit être une exigence à l'heure où de nombreux festivals (Avignon, ...) et autres événements, dont sportifs, sont annulés ou très compromis dans leur viabilité. L'État nous offre sa vision culturelle très limitée en ouvrant le Puy du Fou ou de grands parcs de loisirs commerciaux. La distanciation physique ne se pose plus, là ! C'est le même problème que pour les centres ou colonies de vacances, ou même les manifestations.

**La CGT**, avec les personnels et les salariés, a elle aussi des idées, souvent différentes mais plus ambitieuses socialement et ce, dans une volonté de développement/d'évolution de notre société et d'émancipation pour chacune et chacun.

La crise sanitaire et sociale que nous sommes en train de traverser exige des moyens exceptionnels supplémentaires en termes d'aide et d'accompagnement de nos collègues ; l'action sociale doit y prendre sa part et toute sa place.

Avec des chômeurs supplémentaires dans le pays et ce n'est pas fini : nombre de nos collègues vont voir un mari, une épouse, un enfant au chômage, des vies familiales entières vont être touchées, nous sommes tous concernés, nous devons les aider et les accompagner.